

L'attente amère de l'insertion-probation

Pénitentiaire | Mobilisés depuis février, les conseillers ont manifesté ce jeudi.



■ Les conseillers rassemblés devant le TGI, hier midi.

Photo G. T.

Ils exprimaient déjà leur mécontentement en février. Quatre mois plus tard, ils ne voient toujours rien venir. Les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) ont une nouvelle fois manifesté devant le tribunal de grande instance, ce jeudi à midi.

Une réunion nationale avec l'administration pénitentiaire devait initialement se tenir au même moment, avant d'être reportée au 16 juin prochain. « On espère obtenir quelque chose », souffle Cyril Curie, le représentant de la CGT des CPIP de l'Hérault. Avec ses collègues venus de Béziers, Narbonne, Nîmes, il pointe les sous-effectifs observés dans les services chargés d'accompagner les personnes condamnées par la justice dans l'accomplissement de leurs pei-

nes et dans leurs démarches d'insertion. « Un conseiller suit entre 110 et 120 personnes quand le Conseil de l'Europe indique qu'il devrait en suivre 60. Il faudrait un tiers de personnel en plus », poursuivent Cyril Curie et Vincent Daligault.

Le second point de crispation porte sur les revalorisations salariales. Des améliorations ont bien été accordées dans certains services de l'administration pénitentiaire, administrations, surveillants mais pas chez les conseillers d'insertion. « Il faudrait que les gens aient au moins le sentiment que leur travail est reconnu », reprend Cyril Curie. L'insertion-probation emploie une centaine de personnes dans l'Hérault

G. T.

NIDI LISRE / 10.06.2016